Compte-rendu du Conseil d'école ordinaire du 6 novembre 2015



École élémentaire René Rucklin BELFORT

<u>Présents</u>: M. Obholtz, Mme Tapie, Mme Burger, Mme Klein, Mme Fayolle, Mme Bertrand, Mme Calmelet, Mme Batail, Mme Jeannot, Mme Thiriat, Mme Etchiali, Mme Richard, Mme Azema, M. El Hireche, Mme Anajjar, Mme Alcicek, Mme André, M. Yalaoui, Mme Sané, Mme Thaqi, Mme Bouraba, Mme Monnot, Mme Courtot, M. Brenot, Mme Haemmerlé.

Excusés : Mme Gisiger, Mme Weber, Mme Zenelli, M. Anajjar.

<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Richard Président de séance : Directeur de l'école

Ordre du jour

- 1) Installation du Conseil d'école et résultats des élections, par M. Obholtz et Mme André
- 2) Approbation de procès-verbal du conseil d'école du mois de juin 2015, par M. Obholtz
- 3) Le conseil d'école, ses attributions, par M. Obholtz
- 4) Règlement intérieur, par M. Obholtz
- 5) La rentrée 2015 : effectifs, classes, nouveautés, par Mme Etchiali
- 6) Le périscolaire : études surveillées, restauration, garderie, goûter, par Mme Haemmerlé et M. Obholtz
- 7) APC (activités pédagogiques complémentaires) message clair, par Mme Richard
- 8) L'école en REP, quel projet ? par Mme Thiriat
- 9) De la cour ouverte aux classes ouvertes, par Mme Richert
- 10) Coup de pouce aux CP, par Mme Burger
- 11) Coup de pouce en CE1, par Mme Calmelet
- 12) Accompagnement éducatif, par M. Obholtz
- 13) Elections au conseil municipal des enfants, par Mme Klein
- 14) La coopérative scolaire, *par Mme Jeannot*
- 15) Année 2015-2016: Les grandes manifestations de l'année, par Mme Batail
- 16) Rénovation de l'école, par Mme Tapie
- 17) Questions diverses

Installation du Conseil d'école et résultats des élections

Mme (parent élu) explique que pour la première fois la liste élue a décidé de se rattacher à Schola, afin d'avoir plus de poids et d'être mieux entendue par les différentes instances (pour le projet de rénovation de l'école, entre autres).

272 inscrits, 158 votants, participation 58,09 %.

Taux de participation constant par rapport à l'an dernier.

Mme (parent élu) valorise la campagne d'information préalable aux élections et organisée par l'école..41 nuls, 117 exprimés, 9 sièges à pourvoir.

Approbation de procès-verbal du conseil d'école de juin 2015 Procès-verbal adopté.

Le conseil d'école, ses attributions

On peut y parler de tous les sujets qui nous préoccupent, sauf de ce qui se passe dans la classe.

Entre autres :

- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les questions d'hygiène et de sécurité,
- l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école,
- les activités complémentaires,
- la politique d'aide dans l'établissement pour la difficulté scolaire.,
- les horaires.
- le projet d'école,
- ...

Règlement intérieur : vote

Approuvé à l'unanimité avec les modifications apportées en juin 2015 (animaux et interdiction de fumer)

La rentrée 2015 : effectifs, classes, nouveautés

195 élèves répartis en 9 classes, 1 ouverture (CE1-CE2)

Répartition : 2 classes de CP, 2 classes de CE1, CE1-CE2, CE2, CE2-CM1, 2 classes de CM1-CM2

<u>Pourquoi des cours doubles?</u> > pour séparer certaines cohortes d'élèves plus difficiles et des effectifs inégaux dans certains niveaux de classe.

<u>Nouvelles enseignantes</u>: Mme Calmelet (CE1), Mme Azema (rééducatrice RASED) Mme Fayolle (remplaçante rattachée à l'école)

A la rentrée 2016-2017, arrivée de 36 CP ce qui pourrait rendre possible l'ouverture d'une nouvelle classe.

Le périscolaire : études surveillées, restauration, garderie, goûter

Le périscolaire effectue plusieurs temps d'accueil :

- Le matin de 7h30 à 8h20 : 10 élèves accueillis avec des élèves de maternelle
- Restauration le midi: concerne jusqu'à 45 élèves selon les jours. Deux services sont effectués, les élèves d'élémentaire mangent à 12h45. Avant, des jeux collectifs dynamiques en extérieur, des jeux en salle d'activité, ou un temps calme en intérieur leur sont proposés.
- Garderie du soir (à partir de 15h45 ou 16h45): moyenne de 20/27 élèves, l'accueil se fait en maternelle, les élèves y prennent un goûter puis font des jeux collectifs ou des activités diverses en salle.

Le projet du périscolaire répond à divers objectifs :

- Favoriser le vivre ensemble, l'entraide, la tolérance, l'humanisme, outiller le futur citoyen : contribuer à l'enrichissement de la culture par le biais d'activité comme la peinture ou l'écriture.
- ➤ Volonté de Mme (Directrice périscolaire) d'associer les parents au temps périscolaire : ils sont invités à prendre part à un moment du temps périscolaire, le midi par exemple. Elle explique que les familles invitées en priorité sont celles avec lesquelles l'école au sens large a du mal à établir un lien, mais que le dispositif reste néanmoins ouvert à tout parent qui en ferait la demande. Les parents présents saluent ces initiatives.
- Question de Mme (enseignante) : Pourquoi avoir séparé les maternelles et élémentaires ?
 Pour des questions de confort des élèves (taille des toilettes pas adaptée par ex).
- ➤ Question du goûter : les parents s'inscrivent sur une liste afin de fournir à tour de rôle le goûter des enfants, selon un planning varié et établi à l'avance. Mme (Directrice périscolaire) précise que les quantités sont bien sûr adaptées aux enfants.

Au sujet du goûter, intervention de **l'infirmière scolaire** dans la plupart des classes à la réunion de rentrée car les enseignantes s'aperçoivent lors des récréations que la qualité et la quantité des goûters ne sont pas toujours adéquats. Mme (parent d'él ève) évoque la possibilité de faire réunir par les parents élus certains familles pour parler de ce problème, comme ça l'a été fait en maternelle il y a quelques années

Etudes surveillées

- Dispositif gratuit offert par la municipalité, destiné prioritairement aux élèves dont les parents travaillent ou aux élèves qui n'ont pas accès à la langue française.
- M.(Directeur) explique que <u>cette année</u>, le dispositif a eu beaucoup de mal à se mettre en place, ce qui eu des répercussions directes sur les élèves :
 - Problèmes de sécurité: le manque de personnel étant criant en début d'année, le temps considérable perdu à répartir les élèves dans différentes classes ne peut être utilisé simultanément pour faire l'appel.
 - Par ailleurs, le changement journalier de personnes pose des problèmes de repérage des adultes par les enfants, particulièrement des petits qui ont besoin de repères fixes (sécurité physique et affective).

➤ Problèmes de qualité :

- Le temps mis chaque soir pour répartir de trop nombreux élèves sans vacataire, a limité considérablement le temps consacré aux « devoirs ».
- Le changement d'encadrant chaque soir (enfants répartis différemment chaque soir du fait de l'instabilité du nombre de vacataires) ne permet pas d'installer des habitudes de travail.
- Personnel non formé, ni même informé...
- M. (Directeur) explique que ces problèmes rédhibitoires ont finalement remis en cause des avancées intéressantes sur le fonctionnement des études. En effet la Municipalité avait accepté de financer une **réunion d'informations** <u>organisée par le directeur de l'école</u> sur les droits et devoirs d'un vacataire « études surveillées ». Sans être suffisant, ce temps d'information devait permettre de fixer un minimum de choses pour des personnes qui n'ont parfois jamais conduit ce genre d'activités. M. (Directeur) estime en effet déraisonnable de confier des élèves sans quelques précautions élémentaires!

Un protocole « études dirigées » fixant les modalités de ces temps d'études, <u>réalisé par le directeur de l'école élémentaire René Rucklin</u>, devait servir de bases à cette heure d'information.

Les vacataires recrutés au temps « T » ont pu y assister et en ont été satisfaits, et rassurés...

Les autres n'en n'ont pas bénéficié. Le protocole leur a été distribué sans les commentaires nécessaires.

Actuellement, la situation semble s'être un peu apaisée, il y a 10 vacataires, mais l'équipe doit maintenant se stabiliser.

M. (**Directeur**) rappelle enfin qu'un directeur d'école se doit d'être loyal vis à vis de son employeur (éducation nationale) et qu'il lui a été difficile sur cette période, d'assumer sa tâche de Direction et d'Enseignement à partir de 15h30, face à la répétition de situations difficiles dans ce dispositif.

Mme (Parent élu) s'interroge sur les critères de recrutement des vacataires car elle a eu des doutes sur les aptitudes de certains à encadrer les enfants lors de ce temps

- ➤ Réponse de Mme (élue municipale) : le Bac est exigé, et ils sont désormais reçus systématiquement pout entretien.
- Mme (enseignante) craint que cela soit insuffisant, et propose pour l'an prochain la mise en place par la mairie d'<u>un tutorat</u> rémunéré, assuré par des enseignants volontaires, si possible les enseignants des classes de l'école.
- Mr (Directeur) estime la proposition qui consiste à assurer un accompagnement par les enseignants des classes concernées très intéressante. Ce tutorat serait complémentaire à une formation préalable (indispensable) qui pourrait être donnée par la Municipalité, localement ou plus globalement sur la ville, avec le concours de directeurs d'écoles, sur les finalités et les modalités du dispositif voulu par les élus, ainsi que sur la responsabilité des intervenants.

Mme *(élue municipale)* souligne l'engagement de Mr (Directeur) sur ce dossier, et le remercie d'avoir assuré l'accueil dans ces conditions très peu favorables.

Elle souligne en outre la nécessité de recruter très tôt les vacataires, annonce une réflexion en cours sur ce dispositif qui nécessite sans doute qu'il évolue, s'étonne du nombre important d'élèves fréquentant ce dispositif sur Belfort et annonce la volonté de limiter les inscriptions, estime qu'il ne faut pas dépasser 15 élèves,

- **M.** (**Directeur**) explique qu'il a pris l'initiative de créer une fiche d'inscription, et un règlement propre aux études, car il trouvait dommageable que les parents ne soient pas destinataires d'un règlement des études. Ces documents ont été transmis pour demande de validation, mais restent pour l'instant sans réponse. Il rappelle en effet que ce dispositif est offert, mais ne constitue pas un droit sans devoir : le droit d'être aidé, mais aussi le devoir de respecter les adultes et les règles.
- M. (Parent élu) demande à ce que le personnel vacataire soit formé avant la prise en charge

des élèves.

Le conseil d'école demande donc pour l'an prochain, que ...

- ➢ le dispositif ne commence pas tant que les moyens humains d'encadrement ne sont pas assurés.
- le personnel non enseignant soit préparé au rôle d'encadrement des études <u>avant</u> le démarrage du dispositif.

Mme *(élue municipale)* retient comme piste de réflexion l'idée du tutorat pour l'an prochain.

' APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) message clair :

L'école est engagée sur la problématique du climat scolaire depuis 2 ans.

- objectifs du dispositif « message clair »: apaiser les relations entre les élèves, et éviter le recours à la violence lorsqu'il y a un conflit.
- ➤ Messages clairs = méthode de résolution pacifique des conflits qui consiste à apprendre aux enfants à verbaliser leurs émotions, à formuler clairement ce qui les a gênés dans l'attitude des autres lorsqu'il y a des conflits entre les élèves. C'est un protocole préétabli en plusieurs étapes.
- ➤ Tous les élèves de l'école ont donc été pris en charge 2 fois en période 1 lors des temps d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour faire des jeux de rôle et s'entraîner à faire des messages clairs.

Bilan: Globalement positif:

- > Toutes les familles ont accepté que leur enfant participe à ces séances.
- À l'heure actuelle, certains enfants investissent bien le procédé et y ont recours systématiquement, d'autres ont besoin qu'on les accompagne encore dans la démarche. L'entraînement en petit groupe a permis à certains élèves inhibés de sortir un peu de leur coquille. Cela a été plus difficile pour les plus petits en début d'année, qui ont eu du mal à faire les liens avec les jeux de rôle, et les plus grands qui ne rentraient pas forcément dedans. Les enfants ont maintenant la possibilité de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans le coin des messages clairs lors de la récréation ou bien dans un espace précis de la classe ou du couloir, sous la surveillance et le contrôle d'un adulte qui veille à ce que le message clair soit pertinent et mené correctement.

L'école prévoit de refaire une session en janvier/février pour les élèves qui ne sont pas bien rentrés dans la démarche, soit parce que c'était un peu dur pour eux (manque de vocabulaire pour les CP

par ex, élèves plus récalcitrants pour les plus grands).

Mmes (parents élus) saluent ce dispositif en expliquant qu'il a été réinvesti par leurs enfants à la maison, lors des petits conflits du quotidien.

M. (parent élu) soulève l'idée de diffuser le travail de l'école sur ce sujet afin d'en faire bénéficier d'autres groupes scolaires.

Mme (enseignante) répond qu'il existe déjà de nombreuses ressources sur internet sur lesquelles l'équipe s'est appuyée pour bâtir ce projet, mais qu'il serait envisageable de faire un bilan de cette action sur le blog de l'école par exemple.

M. (Directeur) mentionne le fait que l'école participe à des publications nationales concernant son implication dans le travail sur le climat scolaire, notamment dans les <u>Cahiers Pédagogiques</u> ainsi que sur un site national officiel (CANOPÉ). L'école a été sollicitée dans des départements voisins pour partager ses expériences dans le domaine.

L'école en REP, quel projet?

L'entrée d'une école dans un Réseau D'Éducation Prioritaire se fait sur des critères de revenus des familles.

Quels avantages?

- > Des effectifs réduits dans les classes.
- des moyens humains en plus : le Maître + qui intervient dans les classes pour nous aider, aide du RASED

Il est obligatoire d'écrire un projet particulier pour le REP, déclinant 3 orientations :

- > améliorer le lire, dire, écrire : domaine de la langue et du nombre
- réfléchir à une évaluation bienveillante et positive > encourager l'élève dans ses progrès et ses réussites
- Coopérer avec les familles: créer une alliance éducative avec les parents, particulièrement avec les familles qui ne viennent jamais à l'école. (Pour cette raison, les enseignantes de l'école ont organisé 2 réunions de rentrée.)

De la cour ouverte aux classes ouvertes

Dans le prolongement du dispositif « Cour ouverte » qui s'est tenu l'an dernier sur proposition de M. (parent élu), l'équipe propose cette année d'organiser des temps de « Classes

ouvertes ».

Cela consistera en l'accueil des parents volontaires qui assisteront à un temps d'apprentissage en classe, puis d'un échange avec l'enseignant afin d'aborder les points suivants :

- qu'est-ce que les enfants viennent faire à l'école?
- Comment aider un enfant?
- Comment les familles peuvent-elles s'associer à la réussite scolaire ?

M. (parent élu) suggère un temps limité d'observation avec questions ou grille à remplir.

Cette opération débutera en période 3, sur des modalités qui doivent s'affiner.

Coup de pouce en CP

Dispositif qui existe depuis une vingtaine d'années en France, arrivé à Belfort depuis l'an dernier, financé et organisé par la municipalité.

Objectif : lutter contre le décrochage scolaire

5 élèves par club, afin de développer leur maîtrise de la langue française, la confiance en eux.

4 soirs par semaine sur une durée d'1h30, début le 23/11 jusqu'à fin novembre.

Une réunion de présentation pour les parents des enfants retenus aura lieu le jeudi 12/11.

Séances structurées en 5 temps : prise en charge dès la sortie de la classe, goûter fourni par les parents pris collectivement, devoirs en 15 min, 35 min d'activités brèves et ludiques de lecture écriture, puis lecture d'une belle histoire.

La coordinatrice <u>Mme (enseignante)</u> explique que les parents seront invités à venir observer une séance.

Coup de pouce en CE1 Club lecture écriture mathématiques (CLEM)

Dispositif similaire au Coup de pouce CLE, mais seulement 3 fois par semaine (mardi, jeudi vendredi).

Séances structurées en 5 temps : Goûter, 20 min pour les devoirs, 30 min de jeux mathématiques, occasion de lire et de travailler la lecture lors des jeux, lecture d'un album, rencontres avec parents

La réunion avec les parents concernés aura lieu le vendredi 13/11.

Les deux clubs CP et CE1 débuteront la semaine du 23/11.

1 2 Accompagnement éducatif L'école propose, sur des fonds d'état, un accompagnement éducatif:

- > Aide aux devoirs : concerne actuellement des élèves de CM2, assurée par G. (enseignant) 2 x 1h par semaine
- > Arts plastiques : dessiner, peindre et parler par Mme (artiste). Les élèves sélectionnés par les enseignantes le sont afin d'améliorer leur maîtrise de la langue orale, de sortir de leur inhibition, ou de favoriser leur développement culturel.

Elections au conseil municipal des enfants

Les élèves de CM2 y participent pour la 2e année consécutive. Une campagne rochaine. S'en suivra une rencontre de tous les CM2, afin de pouvoir discuter entre eux de ce qu'ils pourraient mettre en place. Les élections auront lieu le 20/11, dans des conditions réelles de scrutin (urne, isoloir).

Mme (élue municipale) précise que cette campagne pourrait être l'occasion de monter un projet centré sur l'école, voire d'en financer un aspect (aménagement de la cour, par exemple ...). Les élèves élus se verront proposer l'intervention d'une troupe de théâtre afin de travailler sur la prise de parole en public.

Mme (enseignante) se félicite de cette opportunité pour les élèves de vivre concrètement l'expérience de la citoyenneté.

La coopérative scolaire

Actions 2014-2015 et leurs bénéfices :

- cotisation à l'OCCE: 400 €
- calendriers 270 €
- photos de classe 400 €
- Fête de l'école 430 €

Dons mairie : 544 € soit 68€ par classe pour l'achat de livres ou d'abonnements,

420 € dans le cadre du PAE cartes postales

214 € pour frais de fonctionnement (timbres, ...)

Grosses dépenses 2014-2015 :

- spectacles JMF coût 4,5€ par élève
- Affiliation à l'USEP 150 €
- Théâtre Granit

Déficit de 300€ en début d'année

Coopérative scolaire 2015-2016 :

111 familles sur 140 ont payé la coop, soit un total d'environ 950 €

Les parents suggèrent de présenter l'utilisation et le but de la coopérative aux parents, voire d'échelonner les paiements. Ils proposent l'idée de joindre une enveloppe libellé « Coop » directement à la fiche de renseignements donnée à la rentrée afin d'éviter les « oublis ».

Année 2015-2016 : Les grandes manifestations de l'année

Chants d'hiver: incertitude de l'équipe quant à la réalisation de cette action, en raison d'un temps insuffisant de préparation

Défi maths en Période 3 : parents seront mis à contribution pour aider aux ateliers, gérer l'organisation, les déplacements dans les couloirs, la distribution du goûter

Carnaval en Période 3 : temps festif et pédagogique grâce aux moments de langage et d'écriture, au travail sur le vocabulaire des costumes.

Grande lessive en Période 4: fin mars, manifestation mondiale, accrocher une production d'arts visuels sur un fil

Lectures offertes en Période 5: les enfants préparent des textes, créés, appris ou lus à d'autres classes.

Cérémonie de passage et CM2-6ème :

Ces cérémonies ont été mises en place dans le cadre du projet « climat scolaire » développé dans l'école.

- ➤ <u>GS- CP</u> accueil symbolique des enfants et de leur famille, remise de la trousse et du diplôme de fin d'école maternelle
- CM2-6°: remise d'un dictionnaire

M. (Directeur) souligne que l'obtention de fonds PAE mairie est indispensable pour la mise en œuvre de ces deux dernières actions. Il rappelle enfin que le PAE a été rédigé par l'école Rucklin pour l'ensemble des 4 écoles du REP, et que les subventions accordées par la Mairie ne doivent pas être exclusivement déduites de celles qui peuvent être données à l'école.

16 Rénovation de l'école

Les travaux sont programmés, un budget a en effet été voté.

Calendrier prévisionnel:

- début travaux à l'été 2017-2017/2018 : déménagement et rénovation du bâtiment A-
- 2018/2019 : rénovation du bâtiment B et de la maternelle

Ce projet est l'occasion pour l'équipe enseignante de travailler sur l'un des leviers permettant d'agir sur le climat scolaire : le sentiment d'appartenance.

C'est un projet global qui doit concerner tout le monde: équipe enseignante, personnel municipal, parents et élèves.

C'est pourquoi l'équipe organise la semaine de la rénovation du 30 nov au 4 déc , afin d'impliquer les élèves de l'école dans cet événement important qui va transformer leur environnement quotidien.

Les enfants réfléchiront et produiront des affiches en réponse à la question suivante :

Quelle est l'école de vos rêves ?

Question de M. (parent élu):

Quel est le budget alloué à cette rénovation?

Réponse de Mme (élue municipale): environ 5 millions d'€.

La construction d'un self service pour la restauration scolaire est prévue.

M. <u>(parent élu)</u> évoque la dimension « développement durable » de ce projet et suggère qu'il serait judicieux de profiter de cette rénovation pour installer des dispositifs écologiques tels des panneaux solaires ou une toiture végétalisée, afin de faire des économies d'énergie.

Mme *(élue municipale)* répond que les propositions des parents recueillies lors du Discut'Café consacré à cette question ont bien été remontées en mairie et que ces questions environnementales seront prises en compte, dans la limite du budget alloué à ces travaux.

7 Questions diverses

Pas de questions, elles ont été traitées au fur et à mesure.

M.(Directeur) clôt le conseil, en :

- soulignant la bonne qualité des débats et d'écoute
- remerciant Mme (élue municipale) pour le temps donné à ce conseil,
- remerciant la totalité des participants venus en nombre,
- remerciant chacun des enseignants qui se sont emparés d'un sujet concernant l'école,

Signature du Secrétaire Mme RICHARD Signature du président M. OBHOLTZ